

EMPLOI DIGNE

Un droit pour tous et toutes !

PORTER LE CRI DES PRIVÉS D'EMPLOI

Après la réforme de l'Assurance chômage qui prévoit de renforcer le contrôle des chômeurs et des chômeuses plutôt que l'accompagnement, le gouvernement projette de revoir les aides sociales, soit en révisant les critères d'attributions ou en baissant les montants. L'objectif est clair : « réduire la politique sociale sur l'emploi »¹. Une nouvelle fois, les plus petits, les plus pauvres, les privés d'emploi sont désignés coupables. C'est encore à elles et eux que l'on demande de se serrer la ceinture. Il n'y a désormais plus aucun doute : l'économique a pris le pas sur l'humain, la pensée libérale domine, rognant pas à pas la dignité des femmes et des hommes.

Comment est-il encore possible de croire au mythe du « quand on veut on peut » ? Comment pouvons-nous croire à une société plus juste quand elle est basée sur la méritocratie ? Les responsables politiques nous envoient un signe fort : les plus petits, celles et ceux qui n'ont pas su prouver leur employabilité, leur rentabilité, n'ont pas d'autre issue que d'être dominés par une classe politique et économique qui les méprise.

En JOC, nous voyons des jeunes privés d'emploi qui luttent, corps et âme, pour pouvoir trouver leur place dans le monde du travail. Une lutte qui les abîme à force de portes fermées et qui met en doute leurs capacités, leurs talents. Issus du milieu ouvrier et des quartiers populaires, ne disposant pas du bon réseau pour faire jouer leurs relations. Nous savons aujourd'hui que ce n'est ni de leur fait, ni de leur volonté. Elles et ils n'ont qu'une aspiration : s'épanouir par un emploi digne.

En JOC, nous croyons qu'un jeune travailleur, une jeune travailleuse vaut plus que tout l'or du monde. Les privés d'emploi sont ces travailleurs et travailleuses mis à l'écart, dépossédés de leur capacité d'action, devenant les premiers fautifs d'une injustice sociale. Comment peuvent-elles et ils continuer à croire à une vie digne face aux attaques qui sont faites à l'assurance chômage, aux aides sociales, à l'orientation avec la réforme du bac et de l'université, et de manière plus globale, à nos services publics ? Voulons-nous d'une guerre économique qui broie la vie de ces jeunes, où elles et ils sont mis en concurrence, doivent faire leur place, leurs preuves coûte que coûte ? A la JOC, nous croyons que d'autres choix sont possibles : mettre l'humain au cœur de notre société plutôt que le « Dieu argent ».

Depuis deux ans maintenant, des Comités de Jeunes Privés d'Emploi apparaissent sur tout le territoire. Les jeunes privés d'emploi s'organisent, montrent leur capacité, leur volonté d'être toujours debout, en créant ces lieux de libération de la parole, de solidarité et de revendications pour agir collectivement. Par cette action, la JOC leur redit qu'elles et ils ne sont pas fautifs mais que c'est tout un système à démanteler pour que la dignité humaine ne soit pas une surprise gagnée à la loterie, mais une réalité pour tous et toutes.

¹ Paroles de Bruno Lemaire, ministre du Budget



Lola MEHL
Présidente nationale

La campagne «Dignes et travailleurs, notre défi pour demain»

Depuis septembre 2016, la JOC mène sa Campagne « Dignes et travailleurs, notre défi pour demain ». Après avoir donné la parole à plus de 3600 jeunes par son enquête, elle a permis, le 15 Avril 2017, lors de son Rassemblement National, à des milliers de jeunes de débattre et créer des revendications. Celles-ci ont été réunies dans le Cahier de Doléances pour l'emploi digne et proposent des solutions pour que chacun et chacune ait accès à un emploi digne.

Les militantes et militants de la JOC se sont mobilisés pour faire signer leur pétition « Emploi digne : un droit pour tous et toutes » à plus de 10.000 personnes. Ainsi, elles et ils ont défendu la reconnaissance du terme « privé d'emploi », car être privé d'emploi, c'est être privé d'un droit fondamental : l'accès à un emploi digne. Elles et ils revendiquent également que chaque jeune ait les moyens de construire librement son avenir. Ainsi, chaque action pour réduire le chômage doit être accompagnée d'une réflexion globale sur le monde du travail incluant chacun et chacune.

La pétition : «Emploi digne : un droit pour tous et toutes !»

La JOC a recueilli 10.574 signatures à sa pétition « Emploi digne : un droit pour tous et toutes ». Diffusée d'abord sur le web via le site emploi-digne.fr qui présente les 40 doléances, la majorité de ces signatures (84%) a été obtenue grâce aux militantes et militants de la JOC qui ont osé aller à la rencontre d'autres : dans leur réseau, dans la rue ou auprès de partenaires.

Cette démarche de rencontre, au cœur des pratiques de la JOC depuis 90 ans, a permis de sensibiliser la société quant aux réalités que vivent les jeunes privés d'emploi, de créer du débat. Faisant vivre son projet d'éducation populaire, la JOC a porté le cri des jeunes privés d'emploi, en touchant des milliers de citoyennes et de citoyens, partout en France.

Alors que la jeunesse est malmenée, tant par l'image qu'on renvoie d'elle que par les réformes actuelles, les militantes et militants de la JOC ont démontré qu'elles et ils savent s'organiser pour s'engager à la construction d'une société plus juste et fraternelle. Elles et ils se sont faits porte-paroles des jeunes privés d'emploi, pour être reconnus, entendus et revendiquer ainsi le droit d'accès à l'emploi digne pour tous et toutes, peu importe sa catégorie sociale.

Si cette pétition est une étape déterminante dans l'action de la JOC, elle ne sera pas la dernière. Le mouvement, à toutes les échelles, poursuit sa lutte pour défendre les privés d'emploi et leurs droits. La JOC nationale se mobilise pour porter les revendications et propositions aux décideurs et partenaires. Partout en France, dans les fédérations, des Comités de jeunes privés d'emploi se développent. Des lieux où les privés d'emploi trouvent une écoute et cherchent à agir collectivement bien au-delà des situations individuelles.



Remise de la pétition



La JOC avait demandé à rencontrer le Président de la République. Lola Mehl, Présidente et Gaël Gaultier, Secrétaire National aux Jeunes Privés d'emploi vont rencontrer, le 30 mai, ses conseillers, M. MOURIN, conseiller sport, JO 2024, engagement associatif et M. IMBERT, conseiller social au sein du Cabinet du Président de la République. Cette rencontre doit permettre de remettre officiellement la pétition « Emploi digne : un droit pour tous et toutes » et le Cahier de Doléances pour l'emploi digne.

La JOC remettra la pétition à la CIJOC (Coordination Internationale des Jeunes Ouvrières Chrétiennes), durant la semaine du 28 juin.

Malgré sa relance, la JOC n'a reçu aucune réponse de M. TAJANI, Président du Parlement Européen.

Le 2 juin 2018, la journée de la JOC

Partout en France, des initiatives sont programmées le 2 juin 2018. Les formes sont diverses mais ont toutes un même but : vivre un temps de solidarité autour de l'accès à l'emploi digne. Quelques exemples dans nos fédérations :

- **Strasbourg.** Une délégation de jocistes participera à l'European Youth Event, organisé par le Parlement Européen. Ce sera l'occasion de porter la voix des privés d'emploi dans les tables rondes, les débats.
- **Arras.** Les militantes et militants de la JOC Nord/Pas-de-Calais organisent une action symbolique dans les rues d'Arras. Cette journée est aussi l'occasion de valoriser le travail effectué par les CJPE (Comités de jeunes privés d'emploi).
- **Lyon.** Les jeunes vont témoigner des actions réalisées durant la campagne et proposeront un « Cluedo géant » sur l'emploi digne.
- **Marseille.** Les militants et militantes de la région ont rédigé une « parole du mouvement » afin de la proclamer pour la journée de la JOC.
- **Ile-de-France.** Un temps régional pour présenter des portraits de jeunes privés d'emploi. Un théâtre-forum est également prévu autour de l'emploi digne, où les jeunes seront amenés à faire évoluer des situations et réfléchir ensemble aux solutions possibles.
- **Deux-Sèvres.** Les militantes et militants vont inviter les élus locaux et toutes les personnes ayant signé la pétition pour un temps convivial et rendre compte des actions réalisées durant la campagne.
- **Le Havre.** Les jeunes lycéennes et lycéens en JOC veulent faire part de leurs galères à trouver des stages en entreprises quand il n'y a pas de réseau et de pistons. Le 2 juin sera l'occasion pour eux, en réunissant syndicats, élus, députés de faire part de leurs difficultés à trouver un stage.
- **Côtes-d'Armor.** Une journée co-organisée avec le MRJC où il est question de sensibiliser autour des thèmes du travail et de la paix.

Nos partenaires témoignent

« Les jeunes d'aujourd'hui sont privés d'une citoyenneté, d'une place dans la société contemporaine parce que l'emploi, plutôt le non-emploi, ne leur permet pas de s'émanciper et d'être des êtres à part entière. L'égalité des chances et le mérite ne suffisent pas comme critères de réussite et ne sont que des mots cachant bien une stigmatisation de personnes dont on se méfie encore. Les jeunes ne désirent qu'une chose, vivre dignement à travers l'emploi, le logement, le transport, etc. La campagne de la JOC a le mérite de mettre en exergue ces problématiques et les propositions concrètes d'émancipation. »
CNL (Confédération Nationale du Logement)

« Par son action de porte-voix du cri des privés d'emploi, la JOC agit pour donner la parole aux jeunes sur l'emploi digne et l'autonomie. Nous soutenons pleinement les 40 revendications du Cahier de Doléances, notamment la doléance n°2 portant sur la réduction du temps de travail sans réduction du salaire et la n°32 visant à établir une démocratie populaire digne et fraternelle : en développant les services publics, en retirant la concurrence dès l'école, en remettant l'humain au centre. »
MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne)

« Les jeunes sont les premiers touchés par les difficultés à accéder à un emploi digne. Alors que fin 2017, le taux de chômage, d'après l'INSEE, était de 8,6% de la population active, il était de 21% pour les 15-24 ans. Les inégalités dans l'accès à l'emploi sont particulièrement importantes et insupportables pour cette jeunesse si malmenée. Ce Cahier de Doléances est un élément important pour mettre au coeur de la société l'avenir de notre jeunesse. Repenser le système économique avec la volonté de redistribuer les richesses produites par le travail et chercher la réelle autonomie de la jeunesse en facilitant l'accès aux droits à la santé, au logement et au travail digne sont une priorité (...) »
PCF (Parti Communiste Français)

« La JOC a raison de défendre un emploi digne pour tous. Avec elle, nous affirmons qu'il faut remettre l'humain au coeur du travail en recentrant le fonctionnement de l'entreprise sur et par les salariés. Le bien commun doit être l'objectif de tout travail. La formation aux droits du travail dès le secondaire est essentielle. Les situations politique, socio-économique affaiblissent les travailleurs. Leurs droits les protègent. »
ACO (Action Catholique Ouvrière)

29 partenaires ont soutenu la pétition venant de différents horizons : associations, organisations de jeunes, organisations politiques, organisations et mouvements d'Eglise.

Action Catholique Ouvrière (ACO), APEIS Chômeurs et précaires, ATD Quart Monde, CCFD-Terre Solidaire, Comité Chrétien de Solidarité avec les chômeurs et les précaires (CCSC), Coordination Internationale des Jeunes Ouvrières Chrétiennes (CIJOC), Confédération des MJC de France (CMJCF), Chrétiens dans le Monde Rural (CMR), Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CNAJEP), Confédération nationale du logement (CNL), Collectif Éthique sur l'Étiquette, Collectif Roosevelt, Culture et Liberté, Diaeres en Mission Ouvrière et Monde Populaire, Fondation Abbé Pierre, Jeunesse au Plein Air, Mission de France, Mission de la mer, Mission Ouvrière, Mouvement des Jeunes Communistes de France (MJCF), Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP), Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC), Parti Communiste Français (PCF), Petites Soeurs de l'Ouvrier, Secours Catholique Caritas France, Secours Catholique Young Caritas, Union Nationale des Etudiants de France (UNEF), Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), Union Nationale des Missions Locales (UNML)

La JOC, c'est quoi ?

La JOC, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, est une association de jeunesse et d'éducation populaire reconnue d'intérêt général, fondée en 1929. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi 1905 sur la laïcité et est dans une perspective démocratique. Elle regroupe 10 000 jeunes, de 13 à 30 ans, du milieu ouvrier et des quartiers populaires.



Sur Facebook  [joc2france](https://www.facebook.com/joc2france) et Twitter  [@joc2France](https://twitter.com/joc2France)

Jeunesse Ouvrière Chrétienne
01 49 97 00 00 • communication@joc.asso.fr
www.joc.asso.fr et www.emploi.digne.fr

246 boulevard Saint Denis - BP 36 -
92403 Courbevoie CEDEX